



Association des Maires Ruraux de l'Aube  
12 rue des Sources  
10240 Avant les Ramerupt  
☎ 03 25 37 67 26  
Fax 03 25 37 87 57  
<http://www.maires-aube.asso.fr>  
[maires.ruraux10@wanadoo.fr](mailto:maires.ruraux10@wanadoo.fr)

OCTOBRE 2004

## ASSEMBLEE GENERALE 2004

Notre assemblée générale se déroulera à la salle polyvalente de Nogent sur Aube, le **samedi 13 novembre** à partir de 9 heures.

Le thème principal sera : **Les finances communales** (évolution des dotations, réforme de la taxe professionnelle...etc)

## FORMATION

Réunion le **jeudi 18 novembre** à 9 heures, **salle de la mairie de Bouilly** sur le thème de

**La Voirie communale**



# Brèves Infos

Lettre d'information destinée aux adhérents

## EDITO

Les menaces se précisent.....

Où sont donc passés les axiomes affirmant l'autonomie financière et l'égalité entre nos collectivités, réaffirmés par le Premier Ministre et inscrits dans la Constitution en 2003 ?

DANS LE CHAPEAU D'UN GOUVERNEMENT MAGICIEN !

En effet, dans la loi préparée par le Gouvernement, une partie des ressources propres de nos collectivités pourrait être constituée de parts d'impôts nationaux sans que nos collectivités puissent en fixer le taux ou l'assiette.

C'est inacceptable. En effet, c'est la négation même de nos territoires, de nos activités, de nos actions et de notre AUTONOMIE ; par la possibilité laissée à l'Etat de supprimer les impôts locaux et de les remplacer par des parts d'impôts nationaux.

Nous ne pouvons admettre que des impôts dont les communes ne maîtrisent ni l'assiette ni le taux deviennent des ressources propres. N'y aurait-il pas là une suite à l'annonce faite par le Président de la République de la suppression de la taxe professionnelle ?

En 2004, nombreuses ont été nos collectivités victimes de la transformation du Fonds National de Péréquation en Dotation Nationale de Péréquation entraînant des baisses jusqu'à 35%.

Notre assemblée générale sera consacrée à cet inquiétant sujet de l'avenir des ressources de nos communes, nous en débattons et pourrons ensemble définir la position à prendre.

Serge SPILMANN  
Maire de Courteranges

## Congrès de l'Association des Maires de France

Le 87<sup>ème</sup> Congrès des Maires de France, qui se tiendra du mardi 16 au jeudi 18 novembre 2004, renouvellera les instances dirigeantes de l'AMF. Le Président de l'Association des Maires ruraux de France, Gérard PELLETIER, présentera sa candidature à la présidence de l'AMF. Si vous ne pouvez pas assister à ce Congrès, vous pouvez renvoyer votre pouvoir au siège de l'AMRA ou directement à l'AMRF, 35 rue Saint Jean – BP 5063, 69245 Lyon Cedex 05.

## ➤ TRAVAUX SUR VOIRIE COMMUNALE

La Direction Départementale de l'Équipement a mis un terme aux interventions de travaux de réparations effectués sur voirie communale. Cette mesure, qui s'applique à l'ensemble du territoire départemental, résulte de différentes contraintes qui ont conduit la DDE à se recentrer sur le réseau routier national et le réseau routier départemental :

- Augmentation constante du niveau d'exigence de l'utilisateur
- Baisse des effectifs inhérente au non remplacement systématique d'agents en retraite
- Stratégie nationale du Ministère de l'Équipement, dont l'objectif en matière de voirie communale est d'aider les collectivités à bâtir leurs programmes d'entretien plutôt que de réaliser les travaux dès lors qu'il existe une offre alternative assurée soit par la collectivité elle-même (services techniques communaux), soit par des entreprises privées qualifiées.

La DDE de l'Aube conserve toutefois une capacité d'intervention au travers de prestations effectuées par le Parc Départemental de l'Équipement basé à la Chapelle Saint Luc (travaux de signalisation horizontale, dérasement d'accotements et curage de fossés).

## ➤ UNE MANIFESTATION DE CIVISME COMMUNAL

Le mystère semblait planer sur un aspect un peu particulier de l'administration communale : pourquoi donc, en si peu de temps, des localités d'importances diverses se penchaient-elles sur le cas de leur cimetière ? C'est celui de Troyes qui « veut évoluer sur le long terme » au prix d'une étude en cours par les services concernés ; c'est celui de Saint Lyé qui se restructure ou encore celui de Bréviandes qui a fait l'objet d'une mission de recensement par une vacataire... Bref on aurait presque dit qu'une loi était passée par là, sans plus de bruit qu'autour des traditionnelles « rues de la Paix. »

Eh bien la raison de cette mobilisation n'est pas légale, mais tout simplement civique : c'est à l'AMRA, Association des Maires Ruraux de l'Aube, que l'on doit d'avoir « planché » depuis longtemps sur la question, jusqu'à se doter de moyens pédagogiques pour inciter l'ensemble des communes à revoir la conception du champ des morts au début de ce nouveau siècle. Cela a d'abord donné une série de sessions de formation en avril dernier dans plusieurs lieux du département, et surtout à une prise de conscience qui a même atteint les grosses communes de l'agglomération.

Ronnie G. MARTIN

Extrait de la Lettre l'Est Eclair 7<sup>ème</sup> jour

## ➤ DELIBERATION « POSTE »

L'action de l'AMRF pour le maintien des bureaux de poste est au fait de l'actualité et ne pourra être ignorée lors des discussions parlementaires prévues à l'automne sur le projet de loi relatif à la régulation des activités postales notamment.

A ce jour, près de 5500 communes rurales se sont mobilisées en faveur du maintien de la présence postale territoriale.

Si vous ne l'avez déjà fait, il est encore temps de prendre la délibération selon le modèle qui vous a déjà été envoyé.



